

DEC151703DR07

Décision portant cessation de fonctions de M. Didier ROUX, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) au sein de l'unité UMR5513 intitulée "Laboratoire de tribologie et dynamique des systèmes".

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision **DEC100109DR07** du **05/01/2010** portant nomination de **M. Didier ROUX** aux fonctions d'ACMO,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par **M. Didier ROUX**, dans l'unité du CNRS n°**5513**, à compter du **31/07/2015**.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à **ECULLY**, le **22/07/2015**

Le directeur de l'unité
Fabrice THOUVEREZ

Visa du directeur de l'Ecole Centrale de Lyon

Visa du délégué régional du CNRS

DEC151522dr08

Décision portant nomination de M. Simon DENIS aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité « Centre d'Etudes Biologiques de Chizé » – CEBC

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133017DGDS du 20 décembre 2013 approuvant la création de l'unité UMR7372 intitulée « Centre d'Etudes Biologiques de Chizé » - CEBC, dont le directeur est M. Xavier BONNET à compter du 1^{er} janvier 2014 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 27/01/2011 ;

Considérant que M. Simon DENIS a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Tours du 14 au 29 juin 2010,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Simon DENIS, Technicien de classe normale, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7372 - CEBC à compter du 1^{er} janvier 2014.

M. Simon DENIS exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Simon DENIS est placé directement sous l'autorité du Directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Chizé le 02 septembre 2015

Le Directeur d'unité
Xavier BONNET

Visa du Président de l'Université de La Rochelle
M. Gérard BLANCHARD

Date

Visa du Délégué Régional CNRS
M. Eric BUFFENOIR

Date 21 septembre 2015